

Avis public

Régie de l'énergie

DEMANDE RELATIVE À LA POLITIQUE D'AJOUTS AU RÉSEAU DE TRANSPORT D'HYDRO-QUÉBEC

La Régie de l'énergie (la **Régie**) tiendra une audience publique pour étudier une demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le **Transporteur**) relative à la politique d'ajouts au réseau de transport d'électricité (dossier R-3888-2014). La demande du Transporteur ainsi que les documents afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca et à son Centre de documentation au 800, rue du Square-Victoria, 2^e étage, bureau 2.55, à Montréal.

LA DEMANDE

La demande du Transporteur vise à modifier certaines dispositions de la « *Politique du Transporteur relative aux ajouts au réseau de transport* » prévue à l'Appendice J des *Tarifs et conditions du service de transport d'Hydro-Québec* (la Politique d'ajouts). La Politique d'ajouts s'applique aux projets découlant des demandes des clients admissibles du service de transport, soit les ajouts au réseau visant la croissance des besoins des clients en ce qui a trait à l'intégration de centrales et à la croissance de charges, ainsi qu'aux demandes de service de transport sur les interconnexions. L'appendice J inclut également les dispositions permettant de déterminer les coûts assumés par le Transporteur et les contributions des clients.

Toute personne intéressée doit se référer à la décision D-2014-081 afin de prendre connaissance de la liste des sujets qui sont traités dans la demande du Transporteur.

LES DEMANDES D'INTERVENTION

Conformément à la décision D-2014-081, toute personne désirant participer à l'audience publique doit être reconnue comme intervenant. Toute demande d'intervention doit être transmise à la Régie et au Transporteur au plus tard **le 6 juin 2014 à 12 h** et contenir toutes les informations mentionnées dans cette décision et celles exigées au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie et à son Centre de documentation.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie

800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452

Télécopieur : 514 873-2070

Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

Québec 